### Histoire des mots : *monachos*, moine

**PLAN :** 1ère partie : histoire du monachisme (et un peu du mot *moine* et des règles monastiques) ; 2ème partie : histoire du mot français moine p.6 ; 3ème partie : échos d'aujourd'hui p.9. (fichier réalisé par C Marmèche)

**Le mot moine** français (voir aussi 2ème partie) :

– Le mot français moine a pour origine le vieux français *munie* ou *monie* (on le trouve dans la chanson de Roland à la fin du XIe siècle),

– *munie* (ou *monie*) est tiré du latin ecclésiastique *monachus* (latin populaire *monicus*).

– Le latin *monachus* vient du grec *monachos (prononcer monakhos)*.

**Quelques éléments d'histoire du mot *monachos*** :

* Chez Platon, chez Aristote, dans la langue courante jusqu'à l'époque impériale, comme plus tard encore chez Plotin, *monachos* et surtout les adverbes correspondants … indiquent quelque chose qui est unique, qui se fait d'une seule manière, qui se trouve en un seul lieu, qui existe en un seul exemplaire. (4è page de M Harl )
* *Monachos* n'est pas une seule fois dans la Septante, traduction officielle en grec de l'Ancien testament) ni dans le Nouveau Testament
* *Monachos* se trouve pour la 1ère fois dans la littérature chrétienne dans les années 150 : dans trois logia (paroles) de Jésus de l'évangile de Thomas
* *Monachos* est utilisé au IIe siècle par des traducteurs grecs de l'Ancien Testament pour traduire le mot *yahid*

**Première partie : Brève histoire du monachisme**

1. **(article du journal la Croix de Martine DE SAUTO) samedi 31/03/2007**

<http://www.steinbach68.org/vie_monas.htm>

*Depuis quand existe la vie monastique ?*

Le monachisme n'est pas propre au christianisme. Sans doute faut-il en rechercher les origines en Asie (Inde, Extrême-Orient). La vie monastique chrétienne est née spontanément en Syrie, Palestine, Égypte, quand cessèrent les persécutions (fin IIIe-début IVe s.). L'Égypte en fut un foyer important, grâce à de grandes figures, les Pères du désert. Saint Antoine (251-356) est considéré comme le père de tous les moines chrétiens, saint Pacôme (292-346) est l'initiateur de la vie commune, dite « cénobitique ».

En Cappadoce (Turquie actuelle), saint Basile de Césarée (329-379) institue un monachisme à dimension plus caritative. En Gaule, saint Martin de Tours (316-397) suscite une forme de vie monastique pour évangéliser les campagnes. La vie monastique se répand rapidement. En Occident, son grand législateur demeure saint Benoît de Nursie (480-547). Héritier de la tradition antérieure, il écrit une « Règle » pour les moines vivant en communauté, où il leur propose de chercher Dieu à travers l'obéissance, l'humilité, la charité fraternelle et un mode de vie équilibré alliant prière, travail et lecture méditée. Cette règle est rapidement adoptée par la majorité des monastères d'Occident.

En 1098, des moines bénédictins de l'abbaye de Molesme, qui veulent revenir à la pureté de la « Règle » de saint Benoît et mettre en valeur la vie communautaire, la simplicité, le travail manuel, la pauvreté et la solitude, fondent l'abbaye de Cîteaux, en Bourgogne. À partir de 1112, la communauté de Cîteaux fondera d'autres monastères. Saint Bernard de Clairvaux assurera le rayonnement de l'ordre cistercien dans toute l'Europe du XIIe siècle.

D'autres grands ordres monastiques voient le jour. Ainsi les chartreux, fondés par saint Bruno (1035-1101), mènent une vie érémitique avec une part communautaire. À côté naissent d'autres ordres contemplatifs, telles les moniales dominicaines, fondées par saint Dominique (1170-1221), les clarisses, par saint François et sainte Claire (1193-1253), les carmes et carmélites réformés par sainte Thérèse d'Avila (1515-1582) et saint Jean de la Croix (1542-1591)... Chaque famille a ses traditions et son charisme propres.

(…)

*Quel est son rôle dans l'Église ?*

La vie monastique prend place dans la vie consacrée, dont elle est la facette contemplative (à la différence de la vie dite « apostolique » : congrégations, instituts séculiers, etc.). Contempler, c'est « vivre dans le Temple », sous le regard de Dieu, pour habiter son mystère. La contemplation conduit à la rencontre de Dieu, qui vient habiter l'espace libre creusé en chacun par l'absence de tout autre but que celui d'être là pour Dieu. Elle peut être vue de l'extérieur comme un petit groupe à l'arrêt de bus, un signe d'espoir que le bus va arriver... Ou encore : **le moine (du grec « monos », solitaire, mais aussi visant à unifier sa vie en Dieu)** est celui qui est sur la frontière et regarde le chemin. Il porte en lui la question de l'à-venir du Royaume de Dieu et du sens de la vie. Il base sa propre vie sur les valeurs de l'au-delà.

Rq : Le monachisme féminin a suivi de peu le monachisme masculin puisque Marie, sœur de Pacôme fonde une communauté en 340.

2) <http://abbayes.over-blog.fr/article-moines-63437039.html>

**Moine** : Religieux, vivant en communauté dans un monastère soumis à la clôture, ils prononcent des vœux solennels, à partir du XIIème siècle en Occident (Tous les religieux d’Orient sont des moines.). En Occident ne sont considérés comme moines que les religieux, qui suivent la **règle de Saint Benoît[[1]](#footnote-1)** et la **règle de Saint** **Basile**, ainsi que trois autres ordres :

        Les chartreux

        Les ermites de Saint Paul (Premier ermite de Pologne)

        Les hiéronymites d’Espagne.

Contrairement à l’appellation, qui leur est souvent donnée, les religieux des ordres mendiants[[2]](#footnote-2) ne sont pas des moines[[3]](#footnote-3).

A l’origine, le moine reste celui qui vit seul (en grec monachos), même si cette solitude n’est pas en soi liée au désert mais représente plus l’absence de femmes. (Définition donné dans Bases de la Vie monastique d**’Evagre le Pontique** (346-399), ermite dans le désert égyptien à partir de 382). La « monotropie », cette volonté de **mener une vie unifiée**, entièrement consacrée à Dieu, motive cette continence et ce renoncement au monde. La fuite au désert n’est alors plus qu’une conséquence. En Orient, cette fuite est bien réelle, dans le désert d’Egypte, et en Occident, la clôture matérialise cette séparation du monde.

En renonçant au Monde et à ses biens, le moine se donne donc entièrement à Dieu, et il « meurt au monde » en s’ensevelissant dans le Christ.

L’entrée au monastère se fait selon plusieurs étapes : le postulat, le noviciat puis la profession. Au Moyen Age, on soumet le postulant à des épreuves préliminaires, avant qu’il n’entame son noviciat, qui durera, généralement, un an. La profession engage définitivement le moine, qui devient profès, donnant une valeur religieuse, mais aussi juridique et sociale à ce statut, avec notamment les 3 vœux à respecter (Obéissance, Pauvreté et Chasteté) ou l’obligation de stabilité (déjà évoqué dans la Règle de Saint Benoît). La clôture empêche la sortie du moine tout comme elle interdit l’entrée du monde. L’obligation de vivre en communauté découle de cette clôture.

(Rq : aujourd'hui il reste très peu d'ordres où le moine n'ait pas le droit de sortir)

## Histoire de la spiritualité monastique

#####  D'après le cours de Frère Luc Brésard Abbaye Notre-Dame de Cîteaux

<http://users.skynet.be/am012324/studium/bresard/Regles04.htm>

**a) LE MOT "MOINE"**

Le mot vient du grec : *Monakos*, utilisé déjà par Platon pour désigner quelque chose d'unique ou de solitaire. Pour Plotin, l'Un qui est au sommet de son échelle des êtres, est *monakos* : Dieu est "Moine". Le mot a un équivalent dans la Bible, nous y reviendrons.

Le monachisme, né surtout en milieu grec a utilisé très tôt le mot *monakos,* "moine" pour désigner l'ascète qui vit seul, à l'écart du monde, même si parfois ces solitaires se regroupent en petites communautés. Par contre, les trois premières règles monastiques cénobitiques, celles de Pacôme, Basile, Augustin, refusent ce mot : le cénobite vit avec d'autres, il n'est pas seul, il n'est pas solitaire, il n'est pas moine. Basile qui est un anti-ermite farouche, va même jusqu'à dire dans sa règle : "L'homme n'est pas un animal monastique". Dans aucune de ces règles on ne trouve le mot : "moine", mais on parle de "frères". Ce n'est que par la suite que mot "moine" a désigné le cénobite. Cela s'est fait lentement, au point que la fréquence du mot est un critère pour estimer l'âge d'une Règle monastique. Au temps de saint Benoît, c'est alors devenu un titre qui oblige : "Ils seront vraiment moines, s'ils vivent du travail de leurs mains".

Pourtant, si le mot est absent de la Règle d'Augustin, celui-ci qui a énormément écrit et qui vit en un temps où le mot "moine" s'est répandu et où les donatistes avaient leurs moines, essaie de justifier ce mot dans son Ennaratio sur le psaume 132 : "Qu'il est bon, qu'il est doux, d'habiter, frères, "in unum". Il fait alors référence au passage des Actes : "la communauté des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme". Ce cœur et cette âme "un", c'est le propre de la communauté. C'est la communauté qui est "Moine", et non pas celui qui vit dans la communauté. Dès lors, comment arriver au : "Ils seront vraiment moines" de saint Benoît ?

Le lien sera admirablement formulé, au douzième siècle, par un Cistercien, Geoffroid d'Auxerre : "Il n'y a de communauté unifiée, dit-il, que si les moines qui la composent cherchent d'abord leur unité intérieure". La condition pour que la communauté soit une, c'est que les moines soient "un", intérieurement. Le moine n'est donc plus celui qui est seul extérieurement, mais celui qui est un intérieurement. On est donc passé de l'un extérieur à l'un intérieur. Pour rendre compte de ce passage, il faut prendre une autre piste, et regarder l'équivalent hébreu du mot grec *monakos* : *jahid.*

Ce terme hébreu a fort embarrassé les traducteurs grecs. Prenons l'exemple du psaume 68, 7 : "Elohim fait habiter dans sa maison les *jahidim*". Notre psautier traduit d'assez près : "A l'isolé Dieu donne une demeure". Là il s'agit bien du *Monakos* que nous avons rencontré. Mais cette traduction n'a pas satisfait certains traducteurs, et on les comprend, car si Dieu a créé l'homme pour vivre en société : "Il le créa homme et femme", et leur a donné l'ordre : "Croissez et multipliez-vous", pourquoi est-ce à l'isolé que Dieu donne une demeure ? Aussi d'autres ont traduit par : *monozonous*, "ceux qui n'ont qu'une seule ceinture". On a alors l'idée de renoncement, de pauvreté. D'autres vont aller plus profond : Aquila, qui est un juif teinté de christianisme, traduit par *monogénèis*, assimilant les isolés au *Monogenês* (qu'on traduit en général par Fils Unique) de Dieu (ce qui va conduire à rendre ailleurs le même mot par *agapétos*, le "bien-aimé").

Enfin la Septante donne une autre traduction de *yahid* qui sera féconde dans la postérité patristique : *monotropous* : "ceux qui n'ont qu'une seule direction". Dieu fait donc habiter dans sa maison ceux qui n'ont qu'une seule direction, un seul dessein". On devine derrière cette traduction la phrase de Geoffroid d'Auxerre. C'est en effet le sens qu'a retenu la postérité.

Origène, le premier, quand il commente le verset du livre de Samuel : "Il y avait un homme", retient ce sens. Et il commente : Cet homme "un", c'est celui qui a dominé les passions qui le dispersent, qui n'est plus divisé, qui n'est plus partagé, qui est arrivé à l'égalité d'humeur, qui est devenu l'imitateur de Dieu, l'Immuable. L'homme est "un" quand il s'est uni à Dieu de sorte qu'il a réalisé l'unité en lui-même.

Origène n'est pas un moine ; il s'adresse aux chrétiens. Mais c'est encore plus vrai quand il s'agit d'hommes consacrés à Dieu. Aussi est-ce l'idée que l'on retrouvera par la suite dans toute la tradition monastique, chez le Pseudo-Macaire comme chez Grégoire le Grand : "Nous sommes appelés "moines", dit-il. Le mot grec se traduit en latin par *unus* et veut dire "un". Soyons donc marqués par ce mot".

Vous vous rappelez sans doute aussi ce passage célèbre de Théodore Studite : "Est moine celui qui n'a de regard que pour Dieu seul, de désir que pour Dieu seul, d'application que pour Dieu seul, et qui, ne voulant servir que Dieu seul, devient cause de paix pour les autres". Le moine, c'est l'homme d'un seul regard, d'un seul désir, c'est l'homme d'un grand amour qui rayonne sur les autres !

Ce mot "moine" recèle donc en lui tout notre avenir : notre divinisation future déjà commencée ici-bas. Au ciel, nous serons "vraiment moines" : un avec l'Un, Unis à Jésus, notre Tête, qui nous introduira dans l'unité de la Trinité.

**b) LES REGLES MONASTIQUES**

Le monachisme ancien a connu des quantités de règles. Toutes ne nous sont pas parvenues. Nous en connaissons environ 25. Il est bon de situer la Règle de saint Benoît parmi toutes ces règles.

**CLASSIFICATION**

Certaines Règles sont ce qu'on appelle des "Règles Mères", parce qu'elles ont été écrites avant toutes les autres et sont indépendantes les unes des autres. Les autres règles qui seront écrites par la suite, vont s'en inspirer plus ou moins.

Il y a trois **"Règles-Mères".** Deux viennent d'Afrique, l'une d'Egypte, la règle de **Pacôme**, et l'autre d'Afrique du Nord, la règle de saint **Augustin**. La troisième, celle qu'on appelle improprement la règle de saint **Basile** (nous verrons pourquoi "improprement") vient d'Asie Mineure. Par contre toutes les autres, celles qui en dépendent, les "Règles-Filles, sont d'Europe occidentale, surtout de la Gaule du Nord.

On va distinguer dans ces **"Règles-filles"** plusieurs générations, selon qu'elles descendent avec plus ou moins d'intermédiaires de ces trois Règles-mères. Celles-ci, **ces Règles-Mères, ne connaissent pas le mot "*monachos*"[[4]](#footnote-4),** qui évoque à l'époque la solitude. (Voir ci-dessus : Le mot "Moine"). Elles préfèrent le mot "frère" parce qu'elles s'adressent à des hommes qui vivent en commun, mais le mot monastère désigne déjà leur maison, et Pacôme et Augustin, dans d'autres écrits, emploient le mot "moine" pour parler des cénobites. Petit à petit, ce mot qui à l'origine désigne des anachorètes, va être appliqué aussi aux cénobites et apparaître dans les règles-filles.

Parmi celles-ci, certaines sont plus importantes : à la 1ère génération, il faut signaler l'influence des Institutions de Cassien ; bien que n'étant pas à proprement parler une Règle monastique, elles décrivent pour les cénobites gaulois des observances inspirées en même temps de celles de Pacôme et de l'anachorèse du désert. A la 2ème génération on trouve une Règle très importante dont saint Benoît s'est beaucoup inspiré : celle écrite par un inconnu qu'on appelle "le Maître".

La Règle de saint Benoît vient à la troisième génération. Elle a subi fortement l'influence de la Règle du Maître. Elle dépend aussi beaucoup des Institutions de Cassien et de la Règle de saint Basile que saint Benoît nous engage à lire.

Après saint Benoît, il y aura encore 3 générations de règles qui s'inspireront d'elle. Toutes sont des règles de Gaule ou d'Italie

**LEUR GRANDEUR**

Ces règles monastiques sont plus ou moins longues. La plus longue est la Règle du Maître, si l'on ne prend de la Règle de saint Basile que la partie que Benoît a connue (comme on le verra dans le Chapitre sur Basile). Mais si on la prend dans sa totalité, celle-ci est de beaucoup la plus longue. En troisième position vient la Règle de saint Benoît.

Toutes les autres sont plus courtes que celle-ci, et même, sauf une, les plus longues sont de moitié plus courtes. Parmi les autres, il y en a de toutes petites.

**LEUR CONTENU**

Le contenu de ces Règles est très variable. Les trois Règles-Mères nous donnent un bon exemple de leur diversité :

Les Règles de **Pacôme** sont des recueils de commandements qui concernent la vie de la communauté, des ordres et défenses. Les références à la Bible et les raisons spirituelles pour lesquelles on doit faire ceci et ne pas faire cela ne sont presque pas mentionnées. Ce sont des sortes d'aide-mémoire pratiques.

Les Règles de **Basile** sont à l'opposé. Appuyées sur l'Evangile qui en est le fondement, la spiritualité y abonde partout. Les commandements qu'elles donnent viennent d'une réflexion à partir de la Bible et en découlent. C'est dire la richesse et l'intérêt des ces Règles de saint Basile où l'on trouve une théologie réelle et profonde. C'est pourquoi saint Benoît nous conseille de les lire.

La troisième de ces Règles-Mères, celle d**'Augustin**, se situe au milieu, alliant les règlements concrets à une réflexion spirituelle.

Parmi les autres règles, celle du Maître et celle de Benoît ressemblent à celles de Basile et Augustin parce qu'il y a dedans des règlements précis, mais une réflexion théologique et spirituelle montre pourquoi ces règlements. Chez Cassien aussi, si on assimile les Institutions à une règle. Les trois premiers chapitres sont alors des règlements et le reste est réflexion spirituelle.

Quant aux autres, les petites règles gauloises, elles ressemblent plutôt aux prescriptions de Pacôme : un recueil de choses à faire ou à ne pas faire. Toutefois, celle de Féréol fait exception par son enracinement dans la Bible et sa chaleur humaine.

**DIFFÉRENCES D'ACCENTS**

Toutes concernent des communautés de moines. Pourtant certaines vont être influencées par l'anachorèse de Basse-Egypte où le débutant était formé par un ancien ; elles insisteront sur la relation : maître-disciple. On va dire qu'elles tracent un **cénobitisme vertical.** Il en est ainsi de la règle du Maître et de l'œuvre de Cassien qui a vécu parmi les moines des Cellules.

D'autres, par contre, sont franchement et même parfois farouchement cénobitiques, insistant sur la communauté, sur la communion des personnes selon l'idéal tracé dans les Actes des Apôtres : 2, 44 : "Tous les croyants vivaient ensemble et avaient tout en commun", et 4, 32 : "La multitude de ceux qui avaient cru n'avait qu'un coeur et qu'une âme et nul ne disait sien l'un quelconque des biens, mais tout leur était commun". On dit que ces règles tracent un **cénobitisme horizontal**. Ainsi celles de Basile et d'Augustin.

Benoît s'inspire surtout à la fois d'une règle appartenant à un cénobitisme vertical : celle du Maître, et d'une autre appartenant à un cénobitisme horizontal : celle d'Augustin ; et si l'on se souvient du chapitre 73 de sa Règle, après avoir mentionné la Vie des Pères, il nous recommande de lire les Conférences et Institutions de Cassien (cénobitisme vertical), et la Règle de Basile (cénobitisme horizontal). C'est bien là une marque de l'équilibre qui caractérise sa Règle, une marque de sa discrétion.

### II) Histoire du mot moine français à partir d'extraits

### I) Extraits d'un site qui cherche l'origine de mots français voisins de moine et monastère :

### [Moine 193.doc - Le nom de famille Cougoulat](http://claude.cougoulat.free.fr/noms/livre1/Moine%20193.doc)

Le vieux français *munie* ou *monie* (1080 chanson de Roland), par phénomène de métathèse (changement dans l'ordre des lettres entraînant une modification de la prononciation), deviendra *moine*. Le mot est tiré du latin chrétien *monachus* (latin populaire *monicus*), lui-même emprunté au grec *monakhos* qui désigne un personnage solitaire (de *monos* = seul).

Le sens originel de moine conviendrait mieux à l'état d'ermite qu'à celui de religieux vivant en communauté, mais l'application s'est faite par extension, au départ, pour les moines vivant en cellule. C'est là que réside la distinction fondamentale entre : ermite et cénobite (l'un vit seul, retiré - l'autre en communauté). Si le premier a pratiquement disparu les cénobites sont aujourd'hui organisés, juridiquement, en S.V.C (société de vie commune) sans qu'il y ait à distinguer entre les ordres sacerdotaux ou non. C'est probablement Saint Pacôme, un ermite du désert de la haute Egypte, qui organisera les premières communautés monastiques chrétiennes. Mais des modes de vie monastiques sont connues avant l'ère chrétienne, ne serait-ce qu'à travers les Esseniens des bords de la mer morte et les Thérapeutes

Du grec *monos* = seul, naîtra aussi le concept de *monastère* à travers le grec *monastérion* = cellule de moine, le bas latin *monastérium*, ou *monisterium* à l'origine du vieux français *moustier.*

En France les noms de lieux dérivés du concept de *monastère* sont infiniment nombreux et peuvent se présenter sous des formes aussi différentes que : MONASTIER MONTIERS MOUTIERS MONISTROL MUNSTER (Alsace)...et de nombreux autres dont l'impact sur les noms de famille, pour en désigner les originaires, est incontestable.

Le panthéon anthroponymique est assez riche en noms de famille dérivant plus ou moins directement de la notion de moine ou de monastère.

**-** de ***moine*** *:* ***Moine***ou ***Lemoine* =** souvent sobriquet pour un personnage au parler onctueux, bien nourri, porteur de capuchon, solitaire... etc. Dérivés : ***Moinat Moinet Moinot Moinon***, péjoratif = ***Moinard*** et ses dérivés ***Moinardeau Moinaud Moinault - Moinier Moinereau* -** les ***Moinel Moineau***peuvent avoir le double sens de : légèreté de l'oiseau - jeune moine (moineau ayant d'ailleurs le sens de jeune moine par analogie entre la couleur de l'oiseau et la robe du moine) - Formes avec **-Y-** : ***Moyne Moynat Moynaud Moynet***, péjoratif ***Moynard -******Lemoyne*** *-* ***Demoine***= fils d'un nommé MOINE diminutif ***Demoineret***.

**II) Extrait du livre : *Noms demi-savants: issus de proparoxytons) en ancien francais***Par François de La Chaussée p. 27- 29

****

****

****

****

**Dernière partie : aujourd'hui**

Le film Des hommes et des dieux les a remis en lumière: qui sont les moines aujourd’hui en France, quel est leur quotidien, entre prière, travail, vie fraternelle et accueil des hôtes? Qu’est-ce qui les a poussés à ce choix de vie surprenant, choquant pour certains? Première approche et témoignages de ces chercheurs de Dieu.

### Les monastères en France

On compte aujourd’hui en France quelque 1300 moines et 5500 moniales, répartis dans 338 monastères. Grandes abbayes ou communautés de taille plus modeste, situés en pleine campagne ou en centre-ville pour certains, ces monastères suivent souvent la règle de saint Benoît (VIe siècle), avec des nuances selon qu’ils sont [bénédictins](http://www.ermeton.be/Quisommesnous/Spiritualitebenedictine/Spiritualitebenedictine.htm) ou [cisterciens](http://abbayesaintemariedurivet.com/Spiritualite/sommaire.html), mais d’autres Ordres existent: [Chartreuse](http://www.chartreux.org/), [Carmel](http://www.carmel.asso.fr/), [Visitation](http://moulins.visitation.free.fr/ordre.htm), [dominicaines](http://www.dominicains.fr/fre/menu/nav_magazine/liens/dominicains/les_sites_des_monasteres_dominicains)…

Selon les Ordres, l’accent est mis davantage sur la solitude (Carmel, Chartreuse) ou sur la vie dite «cénobitique», c’est-à-dire principalement communautaire.

**Voici 3 extraits de sites (un site zen, deux catholiques) qui parlent du moine :**

1) <http://www.sunyatazenconseil.com/pages/e-gyo-ji/monastere-zen.html>

Qu'entendons-nous par monastère ou centre zen ? Le mot monastère fait penser aux moines , à l'ascèse d'une vie religieuse. Et dès l'instant où nous posons l'idée de moine, nous opposons l'idée de laïc, de vie sociale. Mais les mots moine, monastère ont pour origine le mot grec "**monachos**" qui signifie "**un, unifié**". Un moine est un être qui aspire à l'unification parfaite du corps et de l’esprit, et cela, indépendamment de ses conditions extérieures de vie ! Le moine, la nonne sont des êtres simples. Mais rien n'est plus difficile que l'accès à la simplicité profonde.

2) <http://www.abbaye-fleury.com/la-communauteacute.html>

## La racine du mot moine, c’est « Monos » mot grec qui signifie « un »:

**\*** il est « un », car il n’a qu’un but : voir Dieu et vivre de lui. Nos vies sont souvent éclatées en un tas de projets qui nous dispersent. Pour atteindre le seul but, le moine chasse tout ce qui pourrait le distraire de cet essentiel : voir Dieu.

**\*** il est « un », car il désire être « seul » avec le seul ; c’est pour être avec lui qu’il a tout quitté, et c’est la raison de son **célibat** : ne pas être distrait de celui avec lequel il désire vivre. Ce que le moine veut éviter, c’est d’avoir le cœur partagé, tiraillé entre deux buts qu’il aurait de la peine à faire cohabiter en lui.

**\*** il est « un », parce qu’il désire être **unifié** dans toute sa vie. Or nous savons combien notre cœur est bien prompt à se disperser, et que le monde ambiant, loin de l’unifier, ne fait que le tirer dans toutes  les directions. Dès lors le moine fait le choix de vivre à l’écart du monde pour favoriser le recueillement intérieur et le rassemblement de toutes ses puissances. Les premiers moines vivaient « au désert », en Egypte, dans le désert de Juda, dans les régions désertiques de la Syrie ou de l’Asie mineure ; aujourd’hui les monastères sont en général à l’écart des cités, « séparés du monde » pour favoriser cette recherche, non pas pour être loin des hommes.

**\*** il est « un », parce qu’il désire être « **un** seul être **avec le Christ »**. C'est le désir de vivre ce à quoi nous invite le Christ "que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux et moi en eux".

 --------------------------------------------------

3) <http://www.benedictines-ste-bathilde.fr/Moine-Monastere-Monastique>

Le mot **moine** vient du grec "*monos*" et signifie « un *seul* ».

On peut donc l’expliquer de plusieurs manières :
 celui qui vit seul,
 celui qui vit d’un seul amour : le Christ,
 celui qui tend à l’unification de son être,
 celui qui quitte tout pour un seul but : chercher Dieu...

# POUR FINIR :

« **Jésus disait : "Heureux vous, les unifiés et les élus, vous trouverez le Royaume, vous êtes issus de lui et vous y retournez".** » (Évangile de Thomas, logion 49)

**Commentaire de Jean-Yves LELOUP** :

Heureux les *monachos*, que nous traduisons par « unifiés » plutôt que par « moines » ou « solitaires ». La solitude n’est que la condition de cette unification de tout l’être où l’homme devient *monos*, Un, à l’image de l’Unique. Ce *monachos* est à la fois « séparé de tous et uni à tous » comme le dit Évagre le Pontique. La solitude le conduit au cœur du monde. Il intercède pour le salut de tous les hommes. Il cherche et il trouve Celui qui règne en tout et en tous, en Lui est la Racine, en Lui est la Fin. Être élu, de nouveau, c’est s’ouvrir à cette grande vague de la Vie qui nous traverse, de la tête aux pieds, du commencement au terme. Être Un avec l’Alpha et l’Oméga.

1. Benoît de Nursie fonde son monastère vers 530 et rédige sa règle monastique vers 530-550 [↑](#footnote-ref-1)
2. **Dominique** Guzman (1170-1221) est le fondateur des dominicains dans le pays languedocien en proie à l'hérésie cathare. En 1215 après avoir pris conscience de l'ignorance de la population et du clergé, il fonde à Toulouse une communauté de prêtres destinés à mener une sainte vie, à la prédication itinérante et à l'enseignement. C'est une innovation que de concevoir une vie religieuse au contact des foules et non dans un monastère isolé. Les dominicains seront tous prêtres et prêcheurs, deux autres innovations. Les dominicains sont des religieux mais pas des moines : ils ont la particularité de ne prononcer qu'un seul vœu, celui d'obéissance, dans les mains du maître de l'ordre (ou de son représentant), les vœux de pauvreté et de chasteté étant implicitement inclus. Ils ne font, par contre, pas vœu de stabilité comme les moines. Ils vivent dans des couvents et non dans des monastères. Leur vocation étant de prêcher, leurs couvents sont souvent situés dans de grandes villes. François d'Assise (1182-1226) est fondateur des franciscains (1210). [↑](#footnote-ref-2)
3. ##  On les appelle "frères": frères prêcheurs (dominicains) ; frères mineurs (franciscains)

 [↑](#footnote-ref-3)
4. C'est Jérôme qui introduira le mot *monachus* dans sa traduction en latin de la règle de Pacôme (vers 404), mot dont on trouve par ailleurs trace dès 380. [↑](#footnote-ref-4)